

**OPERA DE MASSY**  
Direction Jack-Henri Soumère  
PARIS SUD

SAISON **17/18**

**abonnez-vous !**

- PUBLICITÉ -

EN CE MOMENT > #1ère circo #5ème circo #8ème circo #10ème circo #Législatives 2017

HARCÈLEMENT

# L'Etat en partie responsable du décès de Marion Fraisse

Par **Manon Costantini** | samedi 4 février 2017 à 09:43 (Mise à jour mardi 7 février 2017 à 16:06)

AGORA

COM'S

AGENDA

SORTIES

Sorties culturelles le 30 juin, les 1er et 2 juillet

**SORTIES.** Sorties culturelles les 23, 24 et 25 juin

**SORTIES.** Sorties culturelles les 16, 17 et 18 juin



Nora Fraisse

# Marion

13 ans pour toujours

**SORTIES.** Sorties culturelles les 9, 10 et 11 juin

**MÉDIAS.** Rencontre-débat d'Essonne info : un évènement riche en échanges

**SORTIES.** Sorties culturelles les 2, 3 et 4 juin Facebook

**SORTIE.** Les herbes en fête à Milly !

*Inscrivez-vous gratuitement à notre **newsletter** quotidienne*





Nora Fraisse fait état du calvaire subi par sa fille durant des mois dans un livre, par la suite adapté en téléfilm (DR)

16 °C  
Insultée, harcelée, méprisée, ridiculisée... Les mots ne sont pas assez forts pour décrire le calvaire subi par Marion Fraisse, qui s'est donné la mort en 2013. Premier pas franchi : l'État a été reconnu partiellement responsable du suicide de la jeune fille.

**PARTAGEZ CET ARTICLE**

Le jugement rendu ne soulagera certainement pas la douleur des proches de la jeune Marion Fraisse, mais il permet tout de même de faire avancer la cause pour laquelle ils sont nombreux à se battre. En 2013, Marion Fraisse mettait fin à ses jours. La jeune fille de 13 ans, scolarisée à Briis-sous-Forges, subissait depuis de trop nombreux mois les coups moraux portés par des harceleurs de son collège. Pour ce harcèlement scolaire devenu insupportable pour la jeune fille, la famille pointait du doigt le manque de réaction de la part de l'établissement scolaire et particulièrement du corps enseignant de Marion.

RSS



Depuis la tragique issue de l'histoire, les parents de Marion mènent un combat acharné et épuisant pour que les responsabilités de chacun soient reconnues à leur juste valeur. Après avoir publié un livre relatant les faits, intitulé « Marion, 13 ans pour toujours », un téléfilm éponyme a été adapté et diffusé sur France 3 en septembre dernier. Ce qui n'a pas manqué de rouvrir la plaie à l'échelle locale.

- Notre article : « Le suicide de la jeune Marion refait surface » (abonnés)

Après le suicide de leur fille, Nora Fraisse et son mari ont alors déposé une plainte à l'encontre des écoliers responsables du calvaire de Marion, au collège Jean-Bonnet, à Briis-sous-Forges, mais aussi contre des enseignants et surveillants de l'établissement. C'est en 2015 que la famille a soulevé la question de la responsabilité de l'État aux yeux de la Justice. La décision a finalement été rendue en cette fin de mois de janvier 2017. Le tribunal administratif de Versailles estime l'État comme étant partiellement responsable du suicide de Marion, à hauteur de 25 %. Si l'on « *ne peut pas parler de victoire ici* », selon Catherine Verdier, Vice-présidente de l'association Marion La Main Tendue et psychologue-psychothérapeute-analyste pour enfants et adolescents, cela reste « *une avancée pour la cause et pour les victimes de harcèlement, c'est une reconnaissance de faits avérés au sein d'un établissement scolaire* ».

Sur les réseaux sociaux, l'Association Marion La Main Tendue, créée pour lutter et prévenir « *des violences scolaires, du harcèlement scolaire, du cyberharcèlement entre pairs* », a réagi face au jugement pointant du doigt la



- PUBLICITÉ -

Tweets de @Essonne Info



Les contenus de ce site sont protégés par le droit d'auteur  
Toute rediffusion professionnelle nécessite une autorisation



Centre Français  
d'exploitation  
du droit de Copie

[En savoir plus >](#)

- PUBLICITÉ -



- PUBLICITÉ -

responsabilité de l'État en saluant la décision de la Justice et en dédiant cette avancée à « *toutes les victimes et leurs familles* ».

" [#HarcelementScolaire #Marion13ansPourToujours https://t.co/2sKsQMPqdo](https://t.co/2sKsQMPqdo)  
[pic.twitter.com/MvL8TTydFP](https://pic.twitter.com/MvL8TTydFP)

— *Nora Fraisse (@Marion13\_4ever)* [February 2, 2017](#)

« *Le combat continue* », poursuit l'Association sur les réseaux sociaux. Pour Catherine Verdier, si une étape est franchie grâce à ce jugement, la lutte se poursuit. La sensibilisation se doit de continuer pour que l'histoire ne se répète pas : « *Nora dit souvent qu'il ne faut rien lâcher, qu'il faut continuer, qu'il faut démoder le harcèlement. C'est devenu une mode, une façon de parler, un langage. C'est devenu banal, normal, les insultes n'en sont plus* », indique la Vice-présidente de l'Association et psychologue-psychothérapeute-analyste pour enfants et adolescents. Conférences, ateliers, interventions dans les établissements scolaires... Si l'Association Marion La Main Tendue met tout en oeuvre pour assurer la lutte et la prévention contre ce fléau, « *l'objectif, c'est de créer et d'alimenter un centre européen, un institut européen de lutte et de prévention contre les violences scolaires* », indique Catherine Verdier. Si les chiffres officiels indiquent que près de 12 % des écoliers de cycle 3 subissent un harcèlement modéré à sévère, quid de tous ceux qui n'osent pas libérer leur parole? Le harcèlement en milieu scolaire et le cyber-harcèlement sont l'affaire de tout un chacun. La mobilisation contre les violences de ce type ne

sont plus seulement nécessaires, elles deviennent vitales dans certains cas, comme celui de Marion. Agissons, pour espérer venir un jour à bout de cette problématique qui brise des vies et des familles entières.

---

**Imprimer**  
cet article

---



**Manon Costantini**

Journaliste pour Essonne Info [manon@essonneinfo.fr](mailto:manon@essonneinfo.fr)

## LAISSER UN COMMENTAIRE

Vous devez être **abonné et connecté** pour publier un commentaire.

## LES UNES ARCHIVÉES

MERCREDI <b>28</b> JUN	MARDI <b>27</b> JUN	LUNDI <b>26</b> JUN	VENDREDI <b>23</b> JUN	JEUDI <b>22</b> JUN	MERCREDI <b>21</b> JUN	MARDI <b>20</b> JUN	LUNDI <b>19</b> JUN	DIMANCHE <b>18</b> JUN	SAMEDI <b>17</b> JUN	VENDREDI <b>16</b> JUN	JEUDI <b>15</b> JUN	MERCREDI <b>14</b> JUN
------------------------------	---------------------------	---------------------------	------------------------------	---------------------------	------------------------------	---------------------------	---------------------------	------------------------------	----------------------------	------------------------------	---------------------------	------------------------------

- PUBLICITÉ -

**OPERA DE MASSY**  
Direction  
Jack-Henri Soumère  
PARIS SUD

SAISON **17**/**18**  
**abonnez-vous !**

### EN SAVOIR PLUS SUR ESSONNE INFO

Nous contacter | Conditions générales d'utilisation  
La rédaction | Qui sommes-nous ?  
Charte des commentaires  
Charte de la rédaction  
Mentions légales  
Ils parlent de nous  
Les comptes d'Essonne Info

### NOS SERVICES

Abonnement/Connexion | Publicité  
Services | Nos partenaires | Conditions générales de vente  
Les offres collectives

SUIVEZ-NOUS



FACEBOOK



TWITTER



YOUTUBE



SOUNDCLOUD



RSS